

PROCES VERBAL

CONSEIL ADMINISTRATION –21 AVRIL 2022

Nombre de présents : 15

Secrétariat de séance : Equipe de direction

Approbation du procès - verbal du CA du 17 février 2022 :

Vote : 15 voix pour – 0 absence – 0 contre

AFFAIRES FINANCIERES :

Compte financier 2021 :

	Recettes nettes	Charges nettes	CAF
Services Généraux			
AP	92 409,78	134 967,78	
VE	249 969,99	249 969,99	
ALO	168 124,22	148 167,48	
<i>Total services généraux</i>	510 503,99	533 105,25	- 22 601,26

Services Spéciaux			
SBN	226 575,18	226 021,98	553,20
SRH	206 828,31	206 828,31	-
Autre	53 812,81	28 668,24	25 144,57
<i>Total services spéciaux</i>	487 216,30	461 518,53	25 697,77

Total 1ère section	Résultat	3 096,51
---------------------------	-----------------	-----------------

Compte 675		-
Compte 68		34 988,60
Compte 775	-	
Compte 776	6 215,88	
Compte 777	28 171,40	
Compte 78	-	

CAF	3 697,83
------------	-----------------

Le budget a été réalisé à 94,14 % en dépenses (-60 740,37 € non faites dont 22 369,43 € de subventions à reporter sur 2022) et 97,55 % des recettes (-25 062,66 € non réalisées essentiellement fonds publics).

Le résultat est excédentaire de 3 697,83 €, déficitaire de - 22 048,06 € si on écarte le DATAI.

L'établissement a reçu une dotation de fonctionnement complémentaire rectifiant une réfaction appliquée à tort (réserves trop importantes liées au DATAI). La contribution de la taxe d'apprentissage est en forte baisse pour la 2ème année consécutive.

Pour les activités pédagogiques, le déficit sera de 42 558 € (35 410 € prévu). Le Lycée Professionnel a fait l'avance importante de la réparation de la presse offset. Cette avance devrait être remboursée par la région en 2022 (6979€). Les autres dépenses en dépassement sont celles de logistique non comprises dans la contribution aux charges commune aux 2 établissements (participation aux dépenses liées au COVID, affranchissement, contrat de maintenance des hottes des industries graphiques).

Sur 23 893,44 € de projets prévus, 5 772,39 € ont été réalisés soit 24,16%. Les crédits sont affectés (crédits globalisés) et donc reportés sur 2022.

Pour la vie de l'élève : Le fonds social et l'aide à la restauration s'élèvent à 12 481,88 € (7 295,57 € en 2020). 881,44 € ont été consacrés à des aides d'urgence hors restauration (ordinateur, aide d'urgence au transport - 668 € en 2020). Le fonds social a aidé 29 familles (5 236,95 €). L'aide à la Restauration financée par la Région Occitanie a aidé 48 familles soit 7 244,93 € (5 325,01 € en 2020).

Concernant le service administration et logistique :

L'excédent prévu était de 11 281,96 € (montant de la contribution estimée du CFA académique aux charges communes, la dotation de Fonctionnement de la région pour la logistique est intégralement reversée au Lycée Général). Il atteint 19 956,94 € (recettes supplémentaires contribution du CFA)

Pour rappel, le lycée Professionnel reverse au lycée général la part de sa dotation Région concernant les charges communes aux 2 établissements (103 978,34 € pour les charges de fonctionnement logistique et 30 522 € pour les charges de fonctionnement pédagogique). Ce reversement ne couvre pas toutes les dépenses. Le Lycée Général se retrouve dans la situation de devoir financer la hausse des charges générales (contrat P2 Dalkia en particulier) et les contrats de maintenance recommandés (matériel pédagogique, sécurité) non subventionnés.

Concernant le service d'hébergement, l'essentiel des recettes est reversé au LGT qui gère l'achat de denrées et le fonctionnement. Les recettes attendues ont été fortement diminuées (réorganisation des enseignements liée à l'épidémie et les remises d'ordre liées au COVID).

Pour autant il a fallu faire face aux mêmes dépenses de maintenance, importantes du fait du fort vieillissement du matériel, ce qui déséquilibre le budget. L'établissement a pourtant maintenu les fruits à volonté et la qualité supérieure du petit déjeuner. Le manque de contribution des familles aux charges de fonctionnement est de 92 220,56 €

La restauration a servi 167 722 repas (147 021 en 2020 et 234 795 en 2019). Le fonctionnement a été très perturbé par l'absence des personnels.

Le service des bourses nationales est en hausse (+ 10 078,29 €), ce qui est un indicateur de hausse du nombre de boursiers.

Concernant la section d'apprentissage, le budget réalisé est en hausse par rapport à 2020, un peu moins qu'en 2019. (14 935,31 € en 2020, 11115,75 € en 2020 et 15 792,37 € en 2019)

Le service du DATAI est stable en recettes mais en forte baisse en dépenses, ce qui génère un excédent de **25144,57€**

Vote du compte financier 2021 sans réserve : 12 voix pour – 0 absentions – 0 contre

Affectation du résultat :

RESULTAT DE L'EXERCICE

3 096.51

Edité le

21/02/22

Services concernés	Excédents	Déficits
SERVICE GENERAL		22 601.26
SERVICES SPECIAUX		
SRH Restauration et hébergement	553.20	
SDATAI D.A.T.A.I	25 144.57	
TOTAUX	25 697.77	0.00
TOTAL GENERAL	3 096.51	

Vote : 12 voix pour – 0 absention – 0 contre

Décision budgétaire modificative budget 2022 : réaffectation des crédits globalisés

D.B.M. n°6 Date résultat du CA : 22/04/2022 Réf : réaffect. crédits globalisés 141 Opération n°9 Type opération : 33 - Ressources non spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	AP	PROJET	13AI-	7411	Activité pédagogique PROJETS ETABLISSEMENT Actions internationales Subventions minis.educ.net.				4 726.57	-1 517.80	3 208.77
2	AP	PROJET	13EACDIVE	7411	Activité pédagogique PROJETS ETABLISSEMENT ACTIONS CULTURELLES DIVERSES Subventions minis.educ.net.				0.00	1 000.00	1 000.00
3	AP	PROJET	13FACI OLIV	7411	Activité pédagogique PROJETS ETABLISSEMENT THEATRE DE LA LOUVE Mr CADEFAC Subventions minis.educ.net.				982.20	517.80	1 500.00
4	AP	PROJET	13AI-		Activité pédagogique PROJETS ETABLISSEMENT Actions internationales	4 726.57	-1 517.80	3 208.77			
5	AP	PROJET	13EACDIVE		Activité pédagogique PROJETS ETABLISSEMENT ACTIONS CULTURELLES DIVERSES	0.00	1 000.00	1 000.00			
6	AP	PROJET	13EACLOUV		Activité pédagogique PROJETS ETABLISSEMENT THEATRE DE LA LOUVE Mr CADEAC	982.20	517.80	1 500.00			

Vote : 12 voix pour – 0 absention – 0 contre

Les décisions budgétaires modificatives 1 à 5 ont été communiquées pour information.

CONTRATS ET CONVENTIONS :

- Convention Télémaque : Modalités de partenariat pour l'accompagnement de jeunes investis et issus de territoires fragiles pour qu'ils s'épanouissent personnellement et professionnellement (mentorat).

Vote : 12 voix pour – 0 absence – 0 contre

AFFAIRES ADMINISTRATIVES :

Calendrier de fin d'année scolaire :

Le Proviseur présente le projet de calendrier de fin d'année qui a été finalisé comme suit. L'objectif est de maintenir les élèves le plus longtemps possible en cours. Le prochain conseil d'administration aura lieu le 28 juin.

Le proviseur propose d'arrêter la fin des cours le 10 juin 2022 (sauf apprentis et 3^{ème} prépa-métiers).

Vote : 12 voix pour – 0 absentes – 0 contre

Calendrier fin d'année 2022 - Lycées Stéphane Hessel			
	mai-22		
	Réunions	Dates d'examen	Orientation, affectation, stages
09-mai			Transmission des dossiers Seuro vers les collèges de secteur
10-mai			
11-mai		EDS Tale G, STI2D, STMG, STL	
12-mai	17h00 salle G107 commission hébergement	EDS Tale G, STI2D, STMG, STL, ST2S	
13-mai	12h00, PP seconde GT pour affilnet		Date limite pour l'EDS abandonné en 1ère. Spécialités en STI2D et STMG
14-mai			
15-mai			
16-mai		BTS écrits + Oraux de la SE, LLCR et ETLV	
17-mai		BTS écrits + Oraux de la SE, LLCR et ETLV + ECE BBB TSTL	
18-mai		BTS écrits + Oraux de la SE, LLCR et ETLV + ECE BBB TSTL	
19-mai		BTS écrits + Oraux de la SE, LLCR et ETLV + ECE BBB TSTL	
20-mai		BTS écrits + Oraux de la SE, LLCR et ETLV + ECE BBB TSTL	
21-mai			
22-mai			
23-mai	16h15 salle G101 : Conseils d'enseignement LP	Oraux de la SE, LLCR et ETLV + CAP	
24-mai	16h15 salle G101 : Conseils d'enseignement LGT	BTS écrits + Oraux de la SE, LLCR et ETLV + CAP+ESBTS ABM prat.	
25-mai		BTS écrits + Oraux de la SE, LLCR et ETLV +ESBTS ABM prat.	
26-mai			
27-mai			
28-mai			
29-mai			
30-mai			
31-mai		ECE SVT/PHYS-CHI/NSI BTS ABM E4	

Calendrier fin d'année 2022 - Lycées Stéphane Hessel

juin-22

	Réunions	Dates d'examen	Orientation, affectation, stages
01-juin		BTS ABM E4	
02-juin		BTS ABM E4	
03-juin			
04-juin			
05-juin			
06-juin			
07-juin			Date limite d'envoi des dossiers pour EDS rares + départ stage 1 PRO
08-juin		BTS ERPC E5	
09-juin		BTS ERPC E5	FIN du LSL Livret Scolaire du Lycée
10-juin		BTS ERPC E5	FIN DES COURS POUR L'ENSEMBLE DES ELEVES. Fin internat sauf...
11-juin			
12-juin			
13-juin			Départ en stage des 2 PRO
14-juin	8h15 Conseil pédagogique LGT salle G101 et 10h15 Conseils d'enseignement LGT	BAC PRO Français matin et Hist Géo EMC après-midi	Fin des dossiers d'appel 2GT pour l'appel du 17 juin
15-juin		Epreuve de Philosophie 8h/12h et BAC PRO PSF	
16-juin	8h15 Conseil pédagogique LP salle G101 et 10h15 Conseils d'enseignement LP	Epreuve de français 14h/18h + oraux BTS ABM E6	
17-juin		Oraux BTS ABM E6	Appel familles suite au conseil de classe 2GT
18-juin			
19-juin			
20-juin		Grand Oral (pas sur S. Hessel) jusqu'au 1er juillet	
21-juin			
22-juin			
23-juin			
24-juin			
25-juin			
26-juin			
27-juin		Oral de Français (pas sur S. Hessel) jusqu'au 1er juillet	
28-juin	17h30 CA du LP salle G101		
29-juin			
30-juin	17h30 CA du LGT salle G101		

Calendrier des périodes de formation en milieu professionnel :

Après consultation des enseignants, et la présentation de M. VIGNAL, DDFPT, le calendrier des PFMP est arrêté de la manière suivante

Septembre 2022			Octobre 2022			Novembre 2022			Décembre 2022			Janvier 2023			Février 2023			Mars 2023			Avril 2023			Mai 2023			Juin 2023			Juillet 2023			Août 2023		
1 J	RENTREE	1 S	1 M	2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 M	13 M	14 J	15 V	16 S	17 M	18 M	19 J	20 V	21 S	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 S		
2 V		2 D	3 M	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 M	30 M	31 J	1 M	2 M		
3 S		3 L	4 M	5 M	6 M	7 J	8 V	9 S	10 M	11 M	12 J	13 V	14 S	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 M	2 M			
4 D		4 M	5 M	6 M	7 J	8 V	9 S	10 M	11 M	12 J	13 V	14 S	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 M	2 M				
5 J		5 M	6 M	7 J	8 V	9 S	10 M	11 M	12 J	13 V	14 S	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 M	2 M					
6 M		6 J	7 V	8 S	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 M	30 M	31 J	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M			
7 M		7 V	8 S	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 M	30 M	31 J	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M				
8 J		8 S	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 M	30 M	31 J	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M					
9 V		9 D	10 M	11 M	12 J	13 V	14 S	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M						
10 S		10 L	11 M	12 M	13 J	14 V	15 S	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 M	27 M	28 J	29 V	30 S	31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M							
11 L		11 M	12 M	13 J	14 V	15 S	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 M	27 M	28 J	29 V	30 S	31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M								
12 L		12 M	13 M	14 J	15 V	16 S	17 M	18 M	19 J	20 V	21 S	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 S	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M									
13 M		13 J	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 M	30 M	31 J	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M										
14 M		14 V	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M											
15 J		15 S	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 M	27 M	28 J	29 V	30 S	31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M												
16 V		16 D	17 M	18 M	19 J	20 V	21 S	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 S	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M													
17 S		17 L	18 M	19 M	20 J	21 V	22 S	23 M	24 M	25 J	26 V	27 S	28 M	29 M	30 J	31 V	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M														
18 D		18 M	19 M	20 J	21 V	22 S	23 M	24 M	25 J	26 V	27 S	28 M	29 M	30 J	31 V	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M															
19 L		19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 M	30 M	31 J	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																
20 M		20 J	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 M	27 M	28 J	29 V	30 S	31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																	
21 M		21 V	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 S	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																		
22 J		22 D	23 M	24 M	25 J	26 V	27 S	28 M	29 M	30 J	31 V	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																			
23 V		23 L	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 M	30 M	31 J	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																				
24 S		24 L	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																					
25 D		25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																						
26 L		26 M	27 M	28 J	29 V	30 S	31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																							
27 M		27 J	28 M	29 M	30 J	31 V	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																								
28 M		28 V	29 M	30 M	31 J	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																									
29 J		29 S	30 M	31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																										
30 V		30 D	31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																											
31 L		31 M	1 M	2 M	3 M	4 M	5 M																												

Vote : 12 voix pour – 0 absentes – 0 contre

QUESTIONS DIVERSES :

Questions des représentants des enseignants :

Question 1 : Qu'en est-il du projet d'établissement ? Il est difficile d'enregistrer sur ADAGE les projets EAC, car le volet culturel de l'établissement n'existe plus. Sans ce volet culturel les équipes pédagogiques ont du mal à se coordonner et à flécher les actions. Il serait peut-être judicieux de mettre en place une petite équipe pour le rédiger ?

L'objectif est, en priorité, de travailler sur le règlement intérieur jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le groupe chargé de ce travail doit nous présenter les modifications de ce RI avant le conseil pédagogique qui se déroulera vers le 15 juin. Ensuite, dès la rentrée de septembre, un nouveau projet d'établissement va être élaboré (le dernier date de 2017). Pour cela, Mr Marcos proposera des groupes de travail pour les différents volets (culturel, pédagogique, ...).

Mr Marcos dit qu'il n'y a pas de problème pour rentrer les projets sur ADAGE, il suffit de lui demander un droit d'accès.

Question 2 - Le magasinier actuel part à la retraite dans un an. Qu'en est-il du renouvellement futur de son poste?

Il n'est, pour l'instant, pas prévu de renouvellement de son poste car la Région ne reconnaît plus le poste de magasinier. Les enseignants des matières professionnelles disent qu'ils vont arrêter les travaux dans les ateliers s'il n'y a pas de solution proposée. Cela posera d'importants problèmes de fonctionnement concernant l'entretien du matériel pédagogique, la réception des commandes, la gestion du stock du magasin pédagogique. Dans certains établissements, l'activité a été proposée à un agent qui était intéressé mais cela fait une personne en moins pour l'entretien du lycée.

Question 3 : Conditions de travail : beaucoup d'enseignants sont à bout car ils constatent des conditions de travail qui se dégradent fortement dans de nombreuses classes. On ne peut plus rien demander à certains élèves. Tout va

bien tant qu'on ne les contrarie pas mais dès que l'on veut poser des règles et assurer son autorité, ils posent de sérieux problèmes de comportement. Pourrait-on avoir un moment d'échanges consacré à cela ?

M. Marcos propose que, pour l'instant, on se concentre seulement sur 2 points du RI : **port d'un couvre-chef et utilisation du téléphone en classe**. Il va faire un rappel aux enseignants ainsi qu'aux familles pour que ces 2 points soient impérativement appliqués dès la rentrée des vacances de Printemps.

1-Page 3 : "**Les couvre-chefs sont prohibés à l'intérieur des bâtiments : couloirs, halls, salles, bureaux, ateliers, gymnase, réfectoire...**"

2-Page 6: "**Sauf autorisation du professeur, il est strictement interdit aux élèves de faire usage de téléphone portable, de diffuseurs de musique et de vidéos dans les salles de cours, les ateliers, le CDI, la salle d'étude, le restaurant scolaire. Dans les couloirs et les halls, l'usage du téléphone portable, de tablette, de diffuseur de musique et de vidéos et de jeux électroniques ne sont tolérés qu'en mode silencieux ou avec des écouteurs. Aucun appel dans les bâtiments**".

Un bilan sera fait lors du conseil pédagogique de juin mais M.MARCOS observe que, si on veut appliquer notre règlement pour permettre de développer des principes communs de vie, chaque adulte responsable doit faire appliquer ces mesures, dans sa classe, dans les lieux communs...

Dans les couloirs, aux différentes entrées, des panneaux avec le symbole du couvre-chef barré seront affichés.

Ensuite, il demande à chaque PP des classes qui dysfonctionnent de lui envoyer la liste des élèves qui posent des problèmes (avec copie au PA et CPE). Il est aussi d'accord pour faire une réunion/classe si cela est nécessaire. Mr Marcos rappelle qu'il a mis en place de très nombreux conseils de discipline cette année et qu'il ne peut pas exclure 2 à 3 élèves par classe. D'autres solutions doivent donc être trouvées.

LE PROVISEUR
D.MARCOS